

BOUCLIER TARIFAIRE CHICHE!

À grand renfort de communication, les pouvoirs publics se félicitent de la mise en œuvre d'un bouclier tarifaire concernant la vente d'électricité.

Rappelons tout d'abord que l'état a choisi de faire payer cette très relative protection des consommateurs par EDF, par le biais de l'ARENH plutôt que par la baisse de la TVA par exemple.

Cette opération coûte plusieurs milliards à EDF pour quel résultat ?

Plus d'un tiers de la production d'électricité nucléaire est rétrocédée à des concurrents, essentiellement des commercialisateurs, au prix de 42 euros/MWh ! Concurrents qui revendent cette même électricité à des prix influencés par la loi du marché et rarement en dessous de 200 euros !

Et on ne peut pas dire que le delta profite aux conditions sociales de leurs salariés ! Ils en ont peu et ne leur appliquent pas la convention collective du secteur, le Statut des IEG.

Il n'est pas insensé de considérer que ce bouclier tarifaire est une simple mascarade.

En attendant l'abrogation de la loi NOME, la fin de la concurrence dans le secteur de l'énergie et la création d'un Pôle Public Nationalisé de l'Énergie Décarbonée, une solution rapide et simple existe pour protéger l'économie, les collectivités locales, les clients professionnels, en privilégiant l'intérêt général au marché.

FO Énergie revendique la mise en place d'un tarif « républicain » de vente de l'électricité par la revente directe des 120 TWh de l'ARENH au prix de 42 euro/MWh aux Collectivités, aux professionnels, eux-mêmes !

Le tarif réglementé pour tous, c'est le meilleur des Boucliers Tarifaires.



BOUCLIER TARIFAIRE